

Bonjour,

Remarque préliminaire importante : vous écrivez dans le projet " A marée haute, un passage minimum d'une largeur de 3 m doit être assuré tout le long de la mer." Or à marée haute il ne reste souvent pas plus de 3 mètres donc cela signifie qu'aucune implantation ne pourrait avoir lieu.

En supposant que ma remarque précédente soit erronée ce dont je doute fort je ne vois pas l'intérêt de donner à Carnac la concession des plages sachant qu'aujourd'hui tout fonctionne au mieux et qu'il y a suffisamment d'implantations sur la grande plage.  
Quant aux autres plages elles sont de petites tailles et toute implantation d'activité se fera au détriment de l'espace particulièrement à marée haute.

Etant donné que l'on ne pourra jamais avoir 3 mètres de passage sur la plage j'en conclus que le terrain entre le boulevard de la plage et la plage elle-même fait partie de la concession  
Bien évidemment mes remarques précédentes sont aussi valables pour cette zone.

Aujourd'hui on a l'impression que Carnac veut devenir le Saint Tropez du Morbihan. D'ailleurs Monsieur le Maire a écrit qu'il voulait faire de l'avenue Miln les Champs Elysées de Carnac. Où va t-on?

Carnac est une station balnéaire familiale, n'en faisons pas un champ de foire!

Donc en tout état de cause :

- Grande Plage : surtout pas d'autres bars comme le Fischer un seul suffit. On a un côté avec animation et l'autre côté plus familiale sans installations poussant à la consommation
- Autres plages : peut être un club pour les enfants et donc le bien être des parents mais rien de plus

Je vous remercie de tenir compte par avance de ces remarques  
Bien cordialement